

	NOTE DE SERVICE	NS-00867
	BQ-Préscription d'examen d'anatomie et cytologie pathologiques et précautions COVID-19	Date de mise en application : 30/03/2020
Direction du Laboratoire de Biologie Médicale Structure : Département de Biopathologie Service d'Anatomie et Cytologie Pathologiques	Suivi par : Guillaume GAUCHOTTE Téléphone : 03 83 85 65 60 17 Courriel : g.gauchotte@chru-nancy.fr	

Seule la version électronique du document est valide

Objet : Remplissage de la feuille de prescription d'examen d'anatomie et cytologie pathologiques et précautions COVID-19

Madame, Monsieur, Chers Confrères,

Nous vous remercions de prendre de connaissance du mode opératoire ci-joint (*MOP-01547*) concernant le remplissage de la feuille de prescription d'examen d'anatomie et cytologie pathologiques. Nous attirons votre attention sur l'importance de renseigner le risque infectieux, notamment la notion d'infection probable ou avérée à COVID-19.

Plusieurs types de prélèvements ont été identifiés comme particulièrement à risque de contamination par le COVID-19. Afin de limiter ces risques, pour le personnel effectuant le transport de ces prélèvements comme pour le personnel de laboratoire, les prélèvements suivants nécessitent un **conditionnement dans deux pochettes plastiques hermétiques, en plus du récipient recevant le prélèvement, en veillant à joindre la feuille de prescription dans la pochette la plus externe** :

- **Prélèvements pulmonaires à l'état frais** (lobectomie, pneumectomie, résections atypiques, biopsies pulmonaires non fixées, ...)
- **Prélèvements du tube digestif à l'état frais** (colectomie, résection d'intestin grêle, ...)
- **Prélèvements ORL à l'état frais** (oropharyngectomie, amygdalectomie, laryngectomie, ...)
- **Liquides bronchiolo-alvéolaires**
- **Aspirations bronchiques / expectorations**
- **Liquides pleuraux**

Nous attirons votre attention sur l'importance de veiller à ce que les récipients soient fermés de façon **hermétique**, et à ce que le personnel apportant ces prélèvements au laboratoire soit équipé de **gants**.

Les prélèvements liquides à risque doivent être acheminés par voie pédestre et non par pneumatique du fait du risque de fuite.

Lorsque la taille du prélèvement le permet, et à l'exception des indications nécessitant une congélation (ex. : suspicion de lymphome, sarcome, tumeurs pédiatriques, tumeurs cérébrales), il convient de **privilégier la fixation immédiate du prélèvement dans le formol**.

Référence :

Recommandations de la Société Française de Microbiologie (SFM) : Gestion des prélèvements biologiques d'un patient suspect ou confirmé de COVID-19 Version 4*
Coronavirus disinfection in histopathology J of Histotech 01/2020 ([www.https://doi.org/10.1080/01478885.2020.1734718](https://doi.org/10.1080/01478885.2020.1734718))

En vous remerciant pour votre attention,

Bien cordialement,

Fait à Nancy le 26/03/2020

Le responsable de structure et/ou le biologiste responsable de l'analyse

Dr A. Leroux et Pr G. Gauchotte

DESTINATAIRES
Pour information : <ul style="list-style-type: none">▪ Direction des sites du CHRUN (Sites Urbains, Site de Brabois, CCEG)
Pour exécution : <ul style="list-style-type: none">▪ Président de CME▪ Les prescripteurs du CHRU▪ Les prescripteurs de l'ICL▪ Direction des soins▪ Les CSS, Les CS du CHRU▪ CH Toul▪ CH Epinal